

Groupe spécial d'experts de la normalisation
des noms géographiques

New York, 10-20 Mars 1970

MINUTE N° 1

Réunion du Mardi 10 Mars 1970

Le règlement intérieur de la Conférence de Genève est adopté compte-tenu des modifications suivantes :

- Article 1 : Chaque expert participe en qualité d'expert et non pas comme le représentant d'un état.
- Articles 2-4 : Des pouvoirs ne sont pas exigés puisque les experts sont invités à titre individuel et non désignés.
- Article 6 : Les membres du bureau ont été élus à la Conférence de Genève; le bureau ainsi constitué restera en fonction jusqu'à la prochaine conférence. MM. Geelan, Loxton et Page sont désignés par le Président pour assister le Rapporteur dans ses attributions.
- Article 24 : Les décisions seront prises, soit à l'unanimité, soit à la majorité et non à la majorité des états.
- Article 26 : Si cela est nécessaire, il sera procédé à des votes à tour de rôle dans l'ordre de la liste des régions donnée dans le volume I du Rapport de la Conférence de Genève, en commençant par la région dont le nom aura été tiré au sort par le Président.

La question de l'adoption de l'ordre du jour est posée. Le Docteur Ormeling propose que le point 4b ne soit l'objet que d'une étude superficielle et que le point 5 soit totalement supprimé. Après les déclarations du Secrétaire-Exécutif, de M. Delaney et du Président en faveur du point 4b, et celles de M. Komkov en faveur du point 5, ces deux points de l'ordre du jour sont conservés sans modification. Prenant en considération la suggestion du Colonel Sharma, appuyée par H. Lewis, le Groupe d'Experts adopte l'addition d'un nouvel article 7 (Questions diverses), l'ancien article 7 devenant l'article 8.

Le Président rend compte de ce que la réunion du 18 Mai 1968 de l'ECOSOC au cours de laquelle les recommandations de la Conférence de Genève ont été examinées, s'est malheureusement déroulée à une époque de difficultés financières pour les Nations Unies. Ces recommandations de la Conférence de Genève concernaient la création d'une commission permanente et la réunion d'une seconde conférence. Le pourcentage élevé d'états membres des Nations Unies représentés à Genève, le nombre important de spécialistes parmi les participants et le succès certain remporté par la conférence, ont cependant été des arguments-poids en faveur de la poursuite des travaux commencés. Bien qu'il n'ait pas été possible d'établir un nouvel organisme, ni de procéder à une affectation particulière de crédits, l'ECOSOC a invité le Groupe d'Experts déjà constitué, à assurer les fonctions proposées pour la commission permanente et a demandé au Secrétaire Général de prendre l'avis du Groupe sur l'organisation d'une seconde conférence.

Le Président présente un compte-rendu sur la Conférence de Genève à deux autres réunions internationales. Avant le Congrès international de géographie à New Delhi en décembre 1968, un résumé de sa communication a été diffusé à ceux qui seraient probablement membres du Groupe d'Experts, afin qu'ils fassent part de leurs commentaires, et la teneur de ce résumé a obtenu une générale approbation. La communication intégrale est actuellement distribuée, en même temps qu'une autre communication présentée au Guatemala à la Première Réunion régionale pour l'Amérique centrale sur la normalisation des noms géographiques.

A l'occasion de son voyage à New Delhi, à l'aller comme au retour, le Président a fait escale à Athènes, Beirouth, Nicosie, Jerusalem, Manille, Taipei et Tokyo. Il est apparu que des communications venant des Nations Unies ne parvenaient pas toujours aux personnes intéressées, et que d'autres circuits d'informations étaient nécessaires. Il est également apparu que l'on cherchait sincèrement à appliquer les recommandations de la Conférence de Genève.

Participant au Congrès international des sciences onomastiques à Vienne en 1969 en tant que membre américain du Comité international des sciences onomastiques, et non pas en qualité de Président du Groupe, le Docteur Burrill a vraiment tenté de pousser l'ICOS à améliorer son rôle d'organisme de recherche de faits scientifiques, et à s'abstenir d'une approbation insuffisamment critique des systèmes de romanisation de l'ISO tels qu'ils sont proposés par le Professeur Breu. A la réunion de section au cours de laquelle les communications ont été présentées, n'importe quel participant pouvait voter sur le texte proposé pour la résolution, et la participation était très largement autrichienne et allemande. La discussion de la question a été brève et le plus souvent les interventions en allemand n'ont pas été traduites. A la réunion de la commission statutaire, bien que la traduction ait été promise, elle n'a pas été fournie. La question a été posée en allemand et n'a pas été comprise par les participants ne parlant pas cette langue et le vote s'est fait dans l'ordre: contre, abstention et pour. Des efforts répétés pour obtenir une copie de la résolution n'ont pas donné de résultat avant la dernière semaine de sorte que son texte n'a pu être diffusé.

- 2 -

Le Professeur Breu a gracieusement montré à la délégation américaine, au cours de sa visite, quelques uns des résultats obtenus en Autriche depuis la Conférence de Genève, et lui a remis des exemplaires d'un glossaire de termes spécialisés qui a été diffusé à la fois avant cette réunion et au cours de celle-ci.

Le Président demande au Professeur Breu de confirmer l'exactitude de ses déclarations en ce qui concerne les délibérations de la réunion de l'ICOS. Le Professeur Breu répond qu'il n'était pas membre de la commission statutaire qui avait approuvé la résolution présentée à la ratification du congrès, mais que d'autres nations que l'Autriche et l'Allemagne étaient représentées à la réunion de la section au cours de laquelle la résolution avait été adoptée. A cette réunion de section participaient des pays de l'Europe de l'Est et du Sud. A. Hodva déclare que ses souvenirs sur ce sujet sont en accord avec l'exposé du Président.

Le Président rend compte du fait qu'à la Première réunion régionale pour l'Amérique centrale sur la normalisation des noms géographiques, réunion qui s'est tenue à Guatemala City en octobre 1968, le Guatemala a mis à la disposition des pays voisins l'expérience acquise dans l'exécution d'un programme national de normalisation de noms, y compris une démonstration sur le terrain. Tous les pays d'Amérique centrale ont participé à cette réunion et tous, sauf le Nicaragua, ont envoyé des spécialistes. Un intérêt croissant a été ainsi stimulé et plusieurs pays enregistreront certainement de nouveaux progrès.

Le BGN et le PCGN ont tenu leur septième consultation biennale en 1968; au cours de cette consultation, une déclaration commune sur la romanisation a été mise au point. Elle sera distribuée en tant que document de travail.

La région de langues germano-hollandaises a tenu une réunion en janvier dernier et a apporté son rapport à cette réunion.

Le Docteur Ormeling demande au Président s'il pourrait préciser les résultats positifs auxquels ont conduit ses activités de "relations publiques". Il souhaite par ailleurs savoir si le Président est entré en rapport avec l'IGU, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales, en vue d'obtenir une approbation des recommandations faites à la Conférence de Genève en 1967.

M. Call déclare que l'activité considérable dont a fait preuve le Président, a eu une action déterminante sur la création d'une commission permanente des noms de lieux au Guatemala, et a grandement stimulé l'intérêt d'autres pays d'Amérique latine pour les noms géographiques.

M. Komkov prend la parole pour exprimer son appréciation de l'activité du Président.

Des comptes-rendus d'activités sur le plan national sont présentés oralement par M. Gomez de Silva, Breu, Delaney, Call, Ormeling, Loxton, Hodva, Komkov, Meynen, Tsao, et Burrill.